

N°1 - JUIN 2016



# Planète Partage

La première newsletter de la Fondation Partage



# Édito

## Une nouvelle dynamique pour inscrire l'action de Partage dans la durée

Nous sommes ravis de vous présenter la toute première newsletter de Partage et le nouveau logo de l'institution. Devenu Fondation depuis le 1<sup>er</sup> mai 2016, Partage souhaite ainsi pérenniser son financement issu en grande partie de dons privés et assurer la longévité de sa mission. La Fondation Partage conserve le cœur de son activité basée sur les trois piliers du développement durable (économique, social et environnemental) à travers ses actions d'aide aux personnes en situation de précarité, de réinsertion professionnelle et de lutte contre le gâchis alimentaire.

Cette newsletter a pour objectif de mettre en exergue les actions et les actualités de Partage et d'informer régulièrement ses partenaires, bénéficiaires et donateurs.



Marc NOBS, Directeur

# Actualité

## Plateforme d'échange de produits alimentaires

Partage participe à un projet de plateforme d'échange de produits alimentaires qui permet à ses membres d'échanger leurs surplus alimentaires en fonction des besoins de chacun. Il est mené conjointement avec les autres banques alimentaires suisses dont Table Suisse, Table du Rhône, Tischenlein Deck Dich, ainsi que des grossistes alimentaires qui ont mis leurs ressources en commun afin de réduire le gaspillage alimentaire. Ce projet, actuellement en phase test, est financé par la Confédération.

## Réinsertion professionnelle

Chaque collaborateur de Partage bénéficie d'un suivi individualisé d'accompagnement et de formation. En 2015, la majorité des collaborateurs a été formée aux savoir-faire des métiers pratiqués à Partage. L'objectif pour 2016 est de proposer des formations individuelles en adéquation avec un projet professionnel «après Partage». Depuis janvier, trois personnes ont obtenu un permis de cariste et un permis professionnel de transport de personnes.

## Témoignage d'une institution bénéficiaire

La Fondation «Au Cœur des Grottes», est l'un des plus anciens bénéficiaires de Partage, nous tenions à donner la parole à sa directrice Evelyne Gosteli.



«Le foyer accueille des femmes, en majorité avec enfants, victimes de violence ou de traite d'êtres humains. Notre mission est de les accompagner dans leurs difficultés en les aidant dans les démarches administratives, médicales, sociales et de formation vers l'autonomie. Chaque pensionnaire peut rester aussi longtemps qu'elle le souhaite au sein du foyer, à condition d'être dans un processus de réinsertion actif. Actuellement, nous accueillons 40 femmes et 30 enfants. Partage nous fournit l'équivalent de 1,5 repas par jour pour chaque personne. Le grand plus qu'apporte Partage, en complément de la nourriture de base, ce sont les légumes et fruits frais qui permettent de constituer des repas équilibrés pour les bénéficiaires.»



# Portrait

**Michel Martin, responsable Qualité et Sécurité Produits de Migros Genève**



## Quel est le rôle d'un responsable Qualité et Sécurité Produits ?

Mon rôle est de veiller à la sécurité alimentaire des produits, afin de protéger la santé des consommateurs et de prévenir le risque de tromperie. Cela passe par deux étapes : la prévention et le contrôle, en lien avec l'application de la législation en matière de sécurité alimentaire. Je vérifie, par exemple, si la chaîne du froid est respectée, si le camion et l'entreposage respectent les normes de propreté et la bonne température, si tout l'enregistrement est fait durant le déchargement. Migros veille aussi à ce que chaque employé ait bien tous les outils et les formations nécessaires en matière de sécurité alimentaire.

## Quelle est la politique de Migros pour limiter le gaspillage alimentaire ?

Nous essayons de mieux connaître le client en lui proposant les produits qui répondent à ses besoins. Une meilleure collaboration avec nos fournisseurs directs, les contrôles à l'arrivée ainsi que la gestion des dates limites de vente (DLV) et de consommation (DLC) permettent également de limiter les déchets. Nous tendons vers une valorisation maximale de ces derniers en pratiquant la réduction des prix pour le client et pour les collaborateurs, le don aux structures caritatives, le compost ou le biogaz et en cas de force majeure, l'incinération.

## Comment fonctionne le partenariat avec Partage ?

Le partenariat avec Partage est une vraie valeur ajoutée et nous en sommes très satisfaits. Notre objectif est de traiter rapidement les produits avec une DLV échue pour pouvoir les donner à Partage et donc avoir suffisamment de temps pour les redistribuer. A côté des produits avec des DLV dépassées, les autres produits le plus souvent écartés de la vente comportent des défauts tels que : erreurs d'étiquettes, produits défraîchis, prix erronés, erreurs de provenance ou produits allergènes mal indiqués. Ces produits sont donnés avec les corrections adéquates à apporter par Partage avant la redistribution. Nous avons également instauré une collecte systématique quotidienne de nos invendus contribuant à réduire considérablement nos déchets alimentaires.



# Focus

## Rapport d'activité 2015

L'année 2015 a été marquée par le 10<sup>e</sup> anniversaire de Partage. Dix années d'activité au service des plus démunis grâce au soutien des genevois, des partenaires, des entreprises, des bénévoles et des collectivités publiques. En 2015, Partage a développé son activité de récolte et de distribution de denrées; a amélioré sa politique de réinsertion professionnelle auprès de ses collaborateurs au bénéfice d'un Emploi de Solidarité; a emménagé dans de nouveaux locaux mieux adaptés à son activité qui surtout permettent de répondre à une demande en constante augmentation.



## Quelques chiffres clés en 2015

750 tonnes de denrées distribuées, d'une valeur de 6'992'061 francs

5'250 litres de soupe préparés et distribués en période hivernale

51 associations caritatives et services sociaux bénéficiaires

120 fournisseurs approvisionnent Partage en produits alimentaires et d'hygiène

277,4 tonnes de denrées de longue durée de conservation récoltées aux Samedi du partage

652 jours de formation accordés aux collaborateurs au bénéfice d'un Emploi de Solidarité (EdS)

### Produits



Excédent de produits 6'857 CHF

Les frais généraux ne représentent que 8% des ressources.

### Charges



Pour plus d'infos, téléchargez le Rapport d'activité 2015 sur notre site [www.partage.ch](http://www.partage.ch) ou contactez-nous à [info@partage.ch](mailto:info@partage.ch)

## Comment contribuer ?

### Chaque don, petit ou grand, permet de lutter contre la faim et le gaspillage

Partage 1227 Carouge  
CCP 14-877509-5  
IBAN CH25 0900 0000 1487 7509 5

Vous pouvez aussi contribuer en offrant un peu de votre temps bénévolement à Partage lors du tri des denrées récoltées après Samedi du partage, à partir du 8 juin 2016.

Plus d'infos sur [www.partage.ch](http://www.partage.ch) ou [info@partage.ch](mailto:info@partage.ch)

Partagez avec vos amis la cause que vous soutenez et organisez un repas ou un événement sous forme de collecte de fonds en faveur de Partage.

Besoin de documentation et de matériel, contactez-nous à [info@partage.ch](mailto:info@partage.ch)